



Anne-Caroline GAUTHIER EI
Psychologue spécialisée en neuropsychologie
Centre Via Sana
44 boulevard de Magenta 75010 Paris
Tél : 07 69 38 65 07
Mail : acg.neuropsych@gmail.com

N°ADELI : 759306467
N°SIRET : 91888648200010

La démarche à visée diagnostique chez les enfants et adolescents (7-16 ans)

INTRODUCTION

Les troubles concernés par la démarche diagnostique sont les **troubles du neurodéveloppement** (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble du spectre de l'autisme, troubles moteurs comme les tics et le syndrome Gilles de la Tourette, déficience intellectuelle, troubles des apprentissages...), ainsi qu'éventuellement les autres troubles en santé mentale (troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles obsessionnels compulsifs, etc.).

Les troubles du neurodéveloppement ne peuvent pas être diagnostiqués par un seul professionnel lors d'une consultation unique. Le diagnostic est en général **pluridisciplinaire**, et peut nécessiter l'intervention, en plus du neuropsychologue, d'orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes ou psychomotriciens. De plus, **en France, seuls les médecins sont habilités à poser des diagnostics médicaux**. Il est donc obligatoire de rencontrer un médecin pour faire confirmer le diagnostic si vous souhaitez par exemple monter un dossier auprès de la MDPH* ou discuter de la possibilité d'un traitement médicamenteux.

LES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION NEUROPSYCHOLOGIQUE

L'objectif de la démarche diagnostique est de mieux comprendre le fonctionnement cognitif et émotionnel de votre enfant pour améliorer sa qualité de vie et celle de ses proches, en mettant en place des aides individualisées. Comme indiqué dans l'introduction, les diagnostics de troubles neurodéveloppementaux sont posés par les **médecins**, qui s'appuient notamment pour cela sur les évaluations neuropsychologiques.

Il est conseillé de vérifier avant le bilan que la **vue** et l'**audition** sont correctes. Il est recommandé également de réaliser un **bilan orthoptique** et un **bilan médical** pour s'assurer que les difficultés rencontrées par votre enfant ne trouvent pas leur source dans un problème autre qu'un trouble neurodéveloppemental.

Le tarif du bilan (hors entretien initial facturé 60 €) est de **500 €**, payables au choix en **une à quatre fois**. **L'intégralité de la somme doit avoir été réglée avant l'entretien de restitution et l'envoi du compte-rendu.**

Les moyens de paiement acceptés sont les **chèques, espèces, virements et cartes bancaires**.

Les durées mentionnées ci-dessous sont fournies à titre indicatif.

* Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

1ère étape : L'entretien initial (durée : environ 1 heure – tarif : 60 €)



Afin de vous accompagner au mieux, cette première rencontre est l'occasion d'**analyser ensemble votre demande** et les raisons de votre venue à mon cabinet. Votre enfant peut ou non être présent, selon votre préférence. Cet entretien me permet de comprendre vos besoins et de poser de **premières hypothèses diagnostiques**.

Il est possible que je ne sois pas la personne la plus compétente pour répondre à votre demande. Dans ce cas, je vous **réorienterai** vers d'autres professionnels mieux « outillés » pour vous aider.

Si, à l'issue de cet entretien, un bilan neuropsychologique semble adapté aux besoins de votre enfant, nous poursuivrons la démarche diagnostique.

2ème étape : Le bilan neuropsychologique (tarif : 500 €)

Le but du bilan est de confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques posées au début de la démarche, voire d'en dégager de nouvelles.

Il permet ainsi d'établir un **diagnostic différentiel** avec d'autres pathologies ayant des symptômes communs.

Le nombre de rendez-vous nécessaires au bilan et leur durée sont variables en fonction de la problématique. La démarche diagnostique peut s'étendre sur plusieurs mois.

Je vous enverrai plusieurs documents avant le premier rendez-vous du bilan. Vous devrez **compléter et renvoyer par mail les différents questionnaires, ainsi que l'autorisation parentale et le devis**, signés par les deux parents, pour la réalisation de l'évaluation.

1) Premier rendez-vous : anamnèse (durée : environ 1 heure 30)



Lors de cet entretien, **auquel l'enfant assiste**, nous reprendrons les éléments d'anamnèse fournis dans les questionnaires pour établir son **histoire de vie** et dégager les informations utiles à l'élaboration d'un diagnostic. Vous devrez apporter à cette occasion le **carnet de santé** de votre enfant, les **comptes-rendus médicaux et ceux des autres évaluations déjà réalisées** (neuropsychologique, orthophonique ou autre) ainsi que ses **bulletins scolaires**, si vous ne me les avez pas déjà transmis par mail.

2) Rendez-vous suivants (durée : environ 2 heures chacun)



Lors de ces rencontres, je poursuivrai l'évaluation de votre enfant à l'aide d'**outils psychométriques et/ou de questionnaires** complémentaires. Le choix des outils utilisés dans un bilan est toujours à l'appréciation du psychologue.

Des contacts avec les **intervenants scolaires** sont également réalisés pour avoir une vue d'ensemble des difficultés de l'enfant.

3) La restitution du bilan (durée : 1 heure maximum)

La restitution du bilan me permet :

- de vous en **expliquer les résultats** ;
- de vous **exposer mes conclusions quant au diagnostic éventuel** ;
- de répondre à toutes vos **questions**.

Il est également possible que je vous oriente vers d'autres professionnels de santé pour affiner les résultats du bilan neuropsychologique ou proposer une prise en charge adaptée.

*NB : Un autre rendez-vous pourra avoir lieu après la confirmation du diagnostic par un médecin. Je pourrai à cette occasion faire de la **psychoéducation** (celle-ci vise à informer les patients et leurs proches sur les troubles afin d'y faire face et de les prendre en charge au mieux) et donner **des recommandations pour la prise en charge** de votre enfant.*

4) Envoi du compte-rendu écrit



Le compte-rendu écrit vous est envoyé à la suite de la consultation de restitution. Il s'adresse à vous ainsi qu'aux professionnels de santé qui travaillent ou travailleront dans l'avenir avec votre enfant.